



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le courrier Laïque
N°157 octobre 2017

CONFÉRENCE LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 À 19H30

BRASSENS AUPRÈS DE SES MOTS



EXPOSITION
DU 5 AU 11 OCTOBRE 2017
DE 09H00 À 16H30
le week end sur rendez-vous

Place Albert 1^{er}, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

8 septembre : René D'Hollander est décédé	P.3
Sophie Bultot, notre nouvelle employée - animatrice	P.4
6 octobre : conférence "Brassens auprès de ses mots" par Patricia Beudin accompagnée de Jean-Pierre Schotte	P.5
5 - 11 octobre : Exposition "Georges Brassens"	P.7
Couscous et cabaret wallon étaient au menu de ce 11 septembre	P.8
Cérémonie laïque de funérailles	P.8
Avortement et code pénal : souvenir... et avenir	P.9
Salle remplie à la conférence-débat du 15 septembre : "clés pour mieux comprendre le conflit du Moyen-Orient" de Walid Boudaka	P.11
Une BD pour comprendre le conflit israélo-palestinien	P.12
Djihad à l'école	P.13
La condition sexuelle féminine au Maroc : "Paroles d'honneur"	P.14
Un dimanche sans voiture réussi à Morlanwelz	P.15
La Fédération Humaniste Européenne a un nouveau président	P.16
5 et 19 octobre : atelier d'art floral	P.17
9 et 23 octobre : atelier d'aquarelle	P.17
Génie de la laïcité : un ouvrage de Caroline Fourest	P.18
Nos activités de novembre	P.19
16 octobre : Les Lundis du Préau : "Témoin du rexisme" par Marcel Sevrain et projection "Avènement du populisme" (CAL)	P.20

Bureau - Sophie Bultot : 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2017

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Il n'est pas trop tard pour la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2017

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans votre entité.

Le 8 septembre 2017 : René D'Hollander est décédé



Depuis plusieurs mois, notre ami René n'assistait plus à notre Conseil d'administration dont il était membre depuis le 22 avril 2010.

Nous savions que seuls ses problèmes de santé en étaient la cause.

René était un membre assidu de nos activités depuis de très nombreuses années.

Il ne se passait pas une semaine sans qu'il pousse la porte de notre maison, notamment pour consulter notre bibliothèque afin d'emprunter le dernier ouvrage ou magazine mis à la disposition de nos membres.

Car René était avide de connaissances, ce qui nous conduisait à de nombreux débats où le présent et le passé se côtoyaient, où sa mémoire infailible nous replongeait dans le passé historique de notre région et de son vécu dans le monde minier qui fut toute sa vie.

Lors de la cérémonie de funérailles, en tant que président de notre Maison, je lui ai rendu l'hommage suivant :

René,

Pas facile de s'adresser à toi sans qu'immédiatement, dans mes pensées, j'entende ta voix forte et vibrante embrayer sur mes paroles.

Au fil des nombreuses années pendant lesquelles nous nous sommes côtoyés, nous avons pu apprécier ta soif de connaissance qui allait de pair avec une mémoire prodigieuse. Non pas une connaissance pour paraître, mais pour développer des analyses sur la société et ses travers dont bien des penseurs notoires auraient pu s'inspirer.

Car ta vie ne fut pas une succession de déclamations abstraites, d'envolées littéraires, mais bien une vie de travail dans le monde ouvrier qui fut ton quotidien, vie que tu nous relatais avec fierté car elle était l'expression d'une époque où des hommes comme toi ont permis à la génération actuelle de vivre dans la dignité et le respect.

Nous étions habitués, à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, à ta présence assidue à nos conférences, à nos Lundis du Préau et à notre atelier d'aquarelle.

Ton implication était telle que, le 22 avril 2010, notre assemblée générale fut unanime pour accepter ta candidature afin de rejoindre notre Conseil d'administration.

Je me souviens de ces conseils d'administration où je devais, malgré tes propos riches en contenu, exiger ton silence afin de poursuivre nos travaux, en affrontant ta désapprobation passagère suivie de tes nouvelles interventions.

René, tu étais intarissable en anecdotes et citations dignes d'un "monsieur dictionnaire". Nous ne t'entendrons plus réciter des poèmes, nous faire vibrer sur des chansons d'antan, notamment au sein de la troupe des Walloneûs du Sablon ou au bar de notre maison, ni nous interpellé sur les injustices de ce monde.

Par contre, nous te faisons la promesse de transmettre à la génération future la force et la richesse d'un homme du peuple qui nous a fait grandir.

La mort ne te faisait pas peur.

Comme laïque, tu en parlais avec calme et sérénité.

Tu aurais pu faire tienne cette phrase du philosophe André Comte-Sponville "Vouloir la vie sans la mort, en vérité, c'est ne pas vouloir vivre.

C'est se tromper sur elle.

Autant vouloir la montagne sans vallée et le fleuve sans mer".

Tes voyages, tu les aimais dans la convivialité et l'amitié.

Maintenant, et comme nous demain, tu le feras seul.

Qu'il soit celui que ta conscience t'a toujours dicté.

Yvan Nicaise

Sophie Bultot, notre nouvelle employée - animatrice



L'absence prolongée de Paola Esposito nous a conduit à recruter une remplaçante qui a pris ses fonctions le 15 septembre dernier.

Sophie assurera le travail administratif indispensable à la bonne marche de notre maison, collaborera à la réalisation de notre mensuel "Le courrier laïque", à la mise à jour de notre site web ainsi qu'à la préparation et à l'animation de certaines de nos activités.

L'accueil sera accessible toute la semaine.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, lui payer directement vos réservations à nos activités.

Yvan Nicaise



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CONFÉRENCE LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 À 19H30

BRASSENS AUPRÈS DE SES MOTS



Editeur responsable: Yann Nicaise - Rue Albert 1er 16a - 7140 Morlanwelz - 064 44 23 26

AUX MOTS : PATRICIA BEUDIN
AUX NOTES : JEAN-PIERRE SCHOTTE

ENTRÉE : 3€ - ART.27

MAISON DE LA LAÏCITÉ

PLACE ALBERT 1ER 16A - MORLANWELZ
064 44 23 26 - WWW.MORLANWELZLAICITE.BE

EXPOSITION

DU 5 AU 11 OCTOBRE 2017

DE 09H00 À 16H30

le week end sur rendez-vous

PHOTOS, EXTRAITS DE CHANSONS,
TÉMOIGNAGES, MANUSCRITS

ENTRÉE LIBRE

En collaboration avec la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl (région Mons-Borinage-Cente) et de Hainaut Culture Tourisme.



Vendredi 6 octobre à 19h30
"Brassens, auprès de ses Mots"
avec Patricia Beudin et Jean-Pierre Schotte

Ce vendredi 6 octobre prochain, cette conférence musicale mettra à l'honneur l'illustre chanteur français.

La Montoise Patricia Beudin viendra nous conter le parcours de l'illustre compositeur et chanteur Georges Brassens, accompagnée par l'accordéoniste Jean-Pierre Schotte, Arquennois.

Ponctuée d'extraits de textes et de chansons, la soirée s'annonce d'ores et déjà empreinte de poésie.

Quelques mots sur nos invités

Patricia Beudin

Patricia Beudin est conteuse, lectrice à voix haute, animatrice d'ateliers d'écriture et formatrice.

Elle débute son parcours professionnel de manière atypique puisque c'est au Canada, en Angleterre, en Algérie et à New York qu'elle part, en tant qu'enseignante et accompagnatrice de voyage. Elle baignera également dans le monde du cirque et voyagera sur les routes en caravane, comme préceptrice des enfants d'Alexandre Bouglione.

Patricia Beudin s'est ensuite tournée vers l'animation. Forte de nombreuses formations complémentaires liées à l'écriture et au conte, elle travaille depuis plus de vingt ans pour la régionale Mons-Borinage-Centre de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente et pour Hainaut Culture Tourisme.

Brassens, c'est une vraie histoire d'amour. Depuis toute petite, Patricia a été plongée dans l'univers du chanteur français qu'écoutait sa maman. Adolescente, avec ses amis au fond de l'autocar, elle s'amuse à chanter ses textes. C'est la plume du poète qui a immédiatement séduit la jeune femme. Plus tard, elle suivra même les traces de l'artiste qui la passionne tant, en se rendant à Sète, à Paris, en Bretagne...

Jean-Pierre Schotte

Jean-Pierre Schotte, d'Arquennes, est accordéoniste depuis sa tendre enfance.

Actuellement, il anime des bals de musique folklorique, enseigne l'art du "piano à bretelles" et accompagne des chanteurs et conteurs.



Exposition "Georges Brassens" du 5 au 11 octobre

Brassens l'intemporel

La Maison de la Laïcité de Morlanwelz consacre également une exposition à Georges-Charles Brassens, une réalisation de Patricia Beudin pour la Ligue de l'Enseignement de Mons-Borinage-Centre, avec le soutien du CAL Picardie Laïque.

Pour découvrir ou redécouvrir la vie et l'œuvre d'un mythe de la chanson française, huit panneaux seront illustrés par des photos, des extraits de textes, mais également des témoignages de ses proches. Comme leur nom l'indique, l'exposition retrace une série de thèmes universels chers au chanteur: l'amour, l'amitié, la guerre ou encore la mort.

Quelle personnalité se cache derrière l'homme à la guitare, à la pipe et à la moustache? Un homme libre, persévérant et véritablement amoureux des mots. L'écrivain, le poète, deviendra compositeur, chanteur, avec pas moins de 200 textes à son palmarès.

C'est au travers de ses textes que Brassens exprime son avis, non sans mâcher ses mots, sur les curés, les militaires, les bourgeois... Plusieurs chansons dont "Le gorille" ou "Hécatombe" lui ont d'ailleurs valu d'être censurées à l'époque. Mais le succès populaire reste intact et Brassens, fidèle à lui-même. A la révolte dans les rues, il préfère la dérision, en chanson.

Se définissant comme naturellement en marge, Brassens nous dévoile une personnalité complexe et touchante, contestataire mais tendre.

Sophie Bultot

Exposition ouverte de 09h00 à 16h30
Le week-end sur rendez-vous
Entrée libre

Couscous et cabaret wallon étaient au menu de ce 11 septembre



Ce 11 septembre se tenait notre activité "Les Lundis du Préau".

Le repas, un délicieux couscous, était concocté par nos membres. Après avoir dégusté ces saveurs orientales, les chaises et les regards se sont tournés vers la scène, investie par *Les Walloneûs du Sablon*. Le spectacle était rythmé par les personnages charismatiques qu'interprétaient Lily, Jean-Pierre, Adeline et Marie-Ghislaine. L'occasion également pour Dominique de prêter main forte à la troupe et de s'essayer à l'accent wallon... Au programme, chansons, sketches humoristiques et poèmes



qui ont plongé le public dans l'univers du rire, mais aussi du souvenir.

Parce que, comme Lily nous l'a rappelé, "sans racine, nous ne pouvons pas exister".



Sophie Bultot

Cérémonie laïque de funérailles



Un hommage funèbre à Michel Loison a été célébré le samedi 16 novembre à la Maison de la Laïcité à la demande de sa compagne Jocelyne Houze. Sa famille et ses amis ont pu y exprimer leurs émotions tout en se remémorant les événements marquants de sa vie et en soulignant l'importance de ses valeurs et engagements.

Avortement et code pénal : souvenir... et avenir



Dès le début des années 70, les défenseurs des droits des femmes ont réclamé la sortie de l'IVG du Code pénal. Depuis le vote de la loi belge en 1990 dépénalisant partiellement l'avortement, cette revendication semble tombée aux oubliettes.

Pourquoi ?

En fonction de quels arguments ou précédents peut-on aujourd'hui soutenir que cet acte intimement lié à la vie privée et à la santé des femmes ne soit plus inscrit dans la loi comme un «crime contre l'ordre des familles et la morale publique» ?

Même si la loi actuelle est sans commune mesure par rapport à la loi de 1867, ce combat n'est toujours pas gagné.

Retournons 150 ans en arrière dans le code pénal belge de 1867

Article 348 : Celui qui, par aliments, breuvages, médicaments, violence ou par tout autre moyen, aura, à dessein, fait avorter une femme qui n'y a point consenti, sera puni de la réclusion. Si les moyens employés ont manqué leur effet, l'article 52 sera appliqué.

Article 349 : Lorsque l'avortement a été causé par des violences exercées volontairement, mais sans intention de le produire, le coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de vingt-six francs à trois cents francs.

Si les violences ont été commises avec préméditation ou avec connaissance de l'état de la femme, l'emprisonnement sera de six mois à trois ans et l'amende de cinquante francs à cinq cents francs.

Article 350 : Celui qui, par aliments, breuvages, médicaments ou par tout autre moyen, aura avorté une femme qui y a consenti, sera condamné à un emprisonnement de deux ans à cinq ans, et à une amende de cent francs à cinq cents francs.

Article 351 : La femme qui, volontairement, se sera fait avorter sera punie d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de cent francs à cinq cents francs.

Article 352 : Lorsque les moyens employés dans le but de faire avorter la femme auront causé la mort, celui qui les aura administrés ou indiqués dans ce but sera condamné à la réclusion, si la femme a consenti à l'avortement, et aux travaux forcés de dix ans à quinze ans, si elle n'y a point consenti.

Article 353 : Dans les cas prévus par les articles 348, 350, 351 et 352, si le coupable est médecin, chirurgien, accoucheur, sage-femme, officier de santé ou pharmacien, les peines respectivement portées par ces articles seront remplacées par la réclusion, les travaux forcés de dix ans à quinze ans ou de quinze ans à vingt ans, selon qu'il s'agit de l'emprisonnement, de la réclusion ou des travaux forcés de dix ans à quinze ans.

Et en 2017

Plus d'un quart de siècle après le vote de la loi, l'avortement reste inscrit dans le Code pénal comme un crime contre l'ordre des familles et la moralité publique.

Continuer à qualifier l'avortement de délit, c'est perpétuer une stigmatisation de l'interruption volontaire de grossesse.

En Belgique et dans d'autres pays de l'Union européenne, les attaques frontales des intégristes religieux se doublent de mesures qui visent à invalider les femmes et à les culpabiliser en cas d'avortement. L'objectif de certaines formations politiques qui souhaitent donner un statut juridique au fœtus est à peine voilé: il s'agit de fragiliser les motifs à la base de la dépénalisation de l'avortement.

En Europe, plusieurs pays ne reconnaissent toujours pas ce droit (Irlande, Malte, Chypre, Pologne).

La droitisation des sociétés européennes fait peser de graves menaces sur l'accès à l'avortement.

Dans le monde, 60% des pays interdisent l'avortement. 40.000 femmes meurent des suites d'un avortement non médicalisé et des millions d'autres sont mutilées.

**ON VOUS L'A DÉJÀ DIT :
ON VEUT CHOISIR**



La vigilance reste nécessaire et les droits de la femme ne seront entièrement respectés qu'au moment où le projet de loi visant à la dépénalisation totale sera adopté.

Yvan Nicaise

Une salle bien remplie pour assister à la conférence-débat du 15 septembre: "Clés pour mieux comprendre le conflit du Moyen-Orient"



Le défi n'était pas des moindres: livrer, en une heure de conférence, une analyse de la situation au Moyen-Orient et de ses relations tumultueuses avec l'Occident. Sur base d'un rappel historique des faits très complet, le médecin Walid Boudaka, d'origine syrienne, a mis en lumière le contexte dans lequel le



groupe Daesh a pu surgir, et faire du terrorisme une problématique incontournable de la sphère internationale.

Le parcours de l'islam est retracé, de sa naissance jusqu'à aujourd'hui. Un processus historique, long et complexe, nous amène à saisir comment le

monde arabe s'est transformé en un terrain de tensions et d'affrontements. Ces dernières décennies, les mouvements radicaux ont émergé, faisant primer la pulsion de mort sur l'instinct de vie. Dès lors, c'est notre démocratie et notre sécurité qui sont directement visées et menacées.

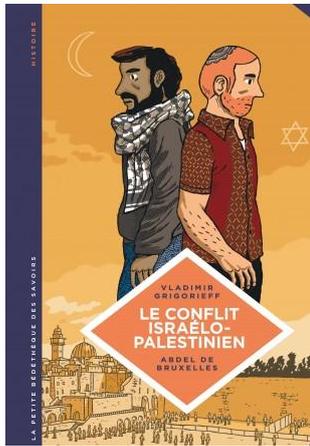


Notre intervenant nous a amenés à nous interroger sur les enjeux religieux, économiques et géopolitiques occidentaux, et sur la responsabilité de chacun dans les conflits contemporains.

Il nous a également mis en garde contre la dangereuse équation ignorance-peur-haine-violence et contre le piège des amalgames entre islam et islamisme, islam et terrorisme.

Un exposé qui aura suscité de nombreuses réactions et interrogations auprès des membres, quant à la possibilité d'un islam tolérant, au sort des femmes dans les pays arabes ou encore à la laïcité en Turquie. Sommes-nous dans l'impasse? Walid Boudaka définit la démocratie comme une culture, qu'il est essentiel d'apprendre dès le plus jeune âge. Et de conclure que nous avons emprunté "un long chemin tortueux, mais pas inaccessible".

Sophie Bultot



Comprendre le conflit israélo-palestinien Deux peuples condamnés à cohabiter Une BD pour comprendre ce conflit

Après la conférence du 15 septembre de Walid Boudaka sur le conflit du Moyen-Orient, nous vous invitons à découvrir le tome 18 de La Petite Bédéthèque des savoirs (Editions Le Lombard) qui aborde plus particulièrement le conflit israélo-palestinien à travers une BD parue en juin 2017.

Le conflit israélo-palestinien, de par sa complexité, ses enjeux et ses origines, demande de se plonger avec attention dans l'ouvrage de Vladimir Grigorieff au texte et Abdel de Bruxelles au dessin.

Pour tous, ou au moins une grande majorité, le conflit israélo-palestinien est un titre qui revient à la Une au fil des ans, voire des mois ou des jours selon l'actualité des tensions ou des conflits au Moyen-Orient. Face à face, en Palestine, Israël, jeune état juif créé en 1948, et les Palestiniens, un peuple qui habitait sur cette même terre et qui aurait dû donner naissance également à un état la même année. Sauf que, d'un côté comme de l'autre, il n'était pas question de cohabitation pacifique ni de deux états indépendants aux droits égaux. Qui a raison, qui a tort ? Personne en fait.

L'espoir d'une paix durable basée sur une compréhension mutuelle reste toutefois le seul souhait à émettre.

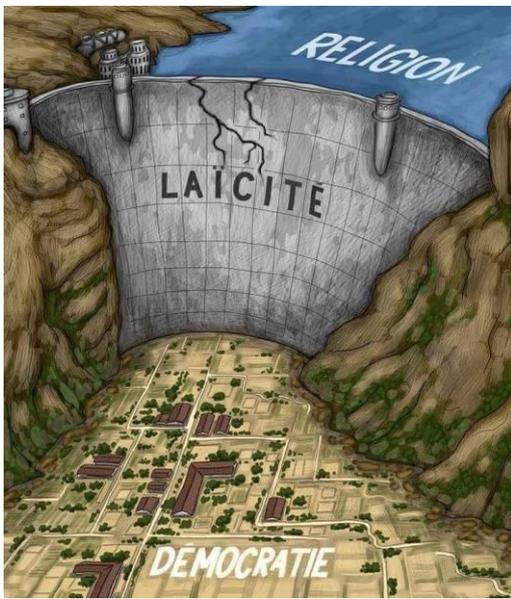
Bref portrait de Vladimir Grigorieff

Agé de 85 ans, le poète, philosophe, vulgarisateur et scénariste de bande dessinée Vladimir Grigorieff est décédé le 15 août dernier.

Né à Bruxelles en 1931 dans une famille juive d'origine russe, Vladimir Grigorieff était licencié de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale et slave de l'Université Libre de Bruxelles.

Autodidacte, mais grand érudit, Vladimir Grigorieff a publié de nombreux ouvrages de vulgarisation philosophique et théologique, dont l'incontournable *Philo de Base* (Marabout) recommandé dans les écoles et plusieurs fois réédité. Ses livres n'avaient rien de vulgaire ni de simpliste, au contraire. Dans ces chroniques, il portait son regard critique et parfois grinçant sur la vie juive, l'actualité israélienne et aussi les grands débats qui agitent le monde juif depuis des siècles.

Yvan Nicaise



Djihad à l'école

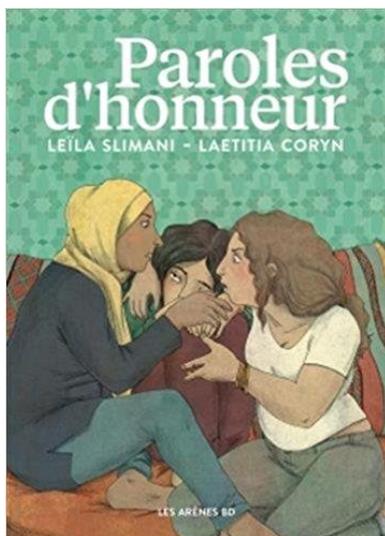
Voilà qui est fait! Après avoir limogé des milliers de fonctionnaires, juges, artistes ou universitaires et emprisonné les journalistes qui ont le malheur d'exercer leur métier, le gouvernement islamo-conservateur turc se penche à présent sur le développement de la pensée et des connaissances de sa jeunesse.

Un nouveau programme scolaire a été mis sur pied pour la rentrée, avec plusieurs nouveautés. La première: le djihad fera désormais partie des concepts enseignés. Non, pas celui qui fait si peur aux Occidentaux. «*Le bon djihad*» a précisé le ministre de l'Éducation nationale, Ismet Yilmaz : «*Pas celui de la guerre sainte, mais de l'amour de la patrie.* » Nous voilà rassurés! Côté patrie, une petite couche supplémentaire sera ajoutée, reléguant la posture et l'historique leadership d'Atatürk au second plan (le kémalisme étant par ailleurs qualifié «d'accident de l'histoire»), face au véritable événement historique d'envergure: le putsch raté du 15 juillet 2016. On vous le disait d'emblée: nous y voilà!

Mais ce n'est pas tout. Côté sciences, la théorie de l'évolution darwinienne est, elle aussi, évincée. Faute de «*pertinence et parce qu'elle dépasse le niveau de compréhension des élèves* », a expliqué le ministre de l'Education. Le principe de laïcité, énoncé dans la Constitution, en est réduit à peau de chagrin. Chaque fois, plus de lycées laïques sont transformés en écoles pour imams. Quant à la direction des affaires religieuses (la Diyanet, qui forme, par ailleurs, les imams turcs de Belgique), elle est montée en grade, avec un nombre de fonctionnaires désormais supérieur à celui du ministère de l'Intérieur, elle possède sa propre TV et une ligne verte qui prodigue des conseils sur l'observance de la norme islamique pour des questions relevant du quotidien. Toujours dans les écoles: depuis peu, un local doit être réservé à la prière, mais surtout, seul l'islam sunnite a le droit de cité alors que quelque 18 millions de Turcs sont, notamment, de confession alévie.

Suite au prochain épisode...

Source : Espace de liberté N° 462 Septembre 2017



La condition sexuelle féminine au Maroc : *Paroles d'honneur* **de Leïla Slimani - Laetitia Coryn**

ISBN : 9782352046547 Éditeur : LES ARÈNES BD (06/09/2017)
Rabat, été 2015. Leïla Slimani fait la connaissance de Nour, une Marocaine qui lui raconte sans tabou sa sexualité et les tragédies intimes que subissent la plupart des femmes qu'elle connaît.

Ce témoignage poignant, suivi d'autres rencontres à travers le pays, bouleverse la romancière franco-marocaine qui décide de mettre la parole de ces femmes à l'honneur. À travers leurs histoires personnelles, on découvre le drame de la condition sexuelle féminine au Maroc au sein d'une société hypocrite qui condamne le désir et la liberté d'aimer.

Au fil des pages, l'auteur recueille des témoignages intimes déchirants qui révèlent le malaise d'une société hypocrite dans laquelle la femme ne peut être que vierge ou épouse, et où tout ce qui est hors mariage est nié : prostitution, concubinage, homosexualité.

Le code pénal punit toute transgression : un mois à un an de prison pour les relations hétérosexuelles hors mariage, six mois à trois ans de prison pour les relations homosexuelles, un à deux ans de prison pour les adultères. Soumises au mensonge institutionnalisé, ces femmes nous racontent les tragédies intimes qui égrènent leurs vies et celles des femmes qui les entourent : IVG clandestines, viols, lynchages, suicides.

Toutes sont tiraillées entre le désir de se libérer de cette tyrannie et la crainte que cette libération n'entraîne l'effondrement des structures traditionnelles.

Cette BD reportage dépeint sans concession la réalité complexe d'un pays où l'islam est religion d'État et rappelle à chacun de nous l'importance du combat pour les droits fondamentaux de la femme.

Les auteurs

Leïla Slimani est l'auteure de deux romans plébiscités par la critique et les lecteurs : *Dans le jardin de l'ogre*, traduit dans une dizaine de langues et *Chanson douce*, chez Gallimard, prix Goncourt 2016, immense succès traduit dans une trentaine de langues.

Laetitia Coryn est auteure de BD. Elle fait ses premières armes dans l'édition avec *Le Monde merveilleux des vieux*, 2 tomes parus chez Drugstore en 2008 et 2009 (Glénat). Elle est également l'auteure, avec Philippe Brenot, de *Sex Story*, la première histoire de la sexualité en BD, best-seller international.

Un dimanche sans voiture réussi à Morlanwelz



L'initiative européenne visait à promouvoir les moyens alternatifs à la voiture pour se déplacer en ville. Plus encore, elle a permis aux citoyens de se réappropriier les rues, devenues lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnels.



La Maison de la Laïcité s'est investie dans cette journée en installant une vingtaine de jeux en face de nos locaux: jeux d'adresse, de réflexe, jeux coopératifs, jeux de logique, il y en avait pour tous les goûts.

Tandis que les plus petits dressaient des tours de Kapla et s'amusaient à déplacer les perles sur le boulier, les plus grands visaient les quilles du bowling sur table, tentaient de marquer des buts ou de terminer une pyramide de boules.



Tout au long de la journée, familles et groupes d'amis se sont succédé, dans la bonne humeur et juste ce qu'il faut d'esprit de compétition.



Les passants qui le souhaitaient ont pu siroter un café, prendre l'apéro, déguster une de nos bières "*La hie*" et goûter à notre petite restauration.

Sophie Bultot



La Fédération Humaniste Européenne (FHE) a un nouveau président

Depuis juin 2017, Pierre GALAND (ex-Président du Centre d'Action Laïque) a terminé son mandat à la tête de la FHE et est remplacé par l'italien Pierre, durant son mandat, a été le président qui a mis toute son énergie et son expérience afin rassembler les

laïques en Europe pour défendre des libertés remises en questions par les lobbies religieux conservateurs; véritable combat loin d'être gagné.

Le problème n'est évidemment pas la mise en cause de la croyance, qui est respectable et choix personnel, mais l'exploitation politique qu'en font certains.

Rappelons que la FHE est la structure qui rassemble 55 humanistes et sécularistes, organisations de 22 pays européens. Fondée à Prague en juillet 1991, elle est basée à Bruxelles. C'est la plus grande association humaniste en Europe dont les objectifs visent à promouvoir une Europe laïque, garantissant un traitement égal à tous, indépendamment de la religion ou des convictions et luttant contre le conservatisme religieux et les privilèges en Europe et au niveau de l'Union européenne. La FHE collabore également étroitement avec l'Union internationale humaniste et éthique (IHEU) qui travaille au niveau des Nations Unies.

Les laïques ne sont pas toujours conscients de l'importance de cette organisation qui, pourtant, est la seule qui lutte au niveau européen pour une union européenne garantissant la libre expression, le droit aux véritables débats d'idées, le droit au respect des convictions autant philosophiques que religieuses au-delà des choix politiques.

Dans une interview consacrée au mensuel " Espace de Libertés" de septembre 2017, Giulio Ercolessi, le nouveau président précise les priorités qu'il soutiendra, sans une quelconque préséance :

- travailler à l'élaboration d'un index de la laïcité des Etats européens, basé sur différents critères tels que la séparation Etat/Eglise, l'avortement, le mariage gay, le financement des églises, etc. Cet index sera régulièrement publié, comme le fait Transparency International.
- lancement d'une campagne contre les répressions du blasphème.
- la statut de l'embryon, également en plein débat dans notre pays.

- proposer des cycles de conférences sur des grands débats sociétaux, par exemple, la laïcité comme facteur d'intégration pour les immigrants.

Ercolessi souligne que *"certains migrants quittent leur pays car, précisément, ils ne supportent pas la discrimination interreligieuse. C'est le cas des homosexuels mais aussi des non-croyants. (...) Nous ne devons pas être timides et oser affirmer que la laïcité est le meilleur vecteur d'intégration de la diversité. C'est une question de vivre ensemble, mais aussi de dignité humaine et de liberté individuelle. Surtout que dans certains pays, l'aide sociale passe par le convictionnel"*.

Européen convaincu, le nouveau président a écrit, en 2009, un livre intitulé *"l'Europe vers son suicide? Sans Union fédérale, le sort des Européens est inéluctable"* (Editions Dedelo).

Modestement, nous souhaitons à Giulio Ercolessi une présidence porteuse des évolutions et changements que les laïques européens attendent.

Yvan Nicaise

Jeudis 5 et 19 octobre : atelier d'art floral

Comme de coutume, deux groupes, sont organisés, de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Dates des prochaines séances : 9 et 23 novembre.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 9 et 23 octobre : atelier d'aquarelle

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Il est toujours possible de s'y inscrire ou d'assister à un des ateliers.

Prochaines dates : 13 et 27 novembre.

Anne-Marie André

Caroline Fourest

GÉNIE DE LA LAÏCITÉ



Génie de la laïcité Un ouvrage de Caroline Fourest

Harcelée par les intégristes et leurs provocations, caricaturée et moquée dans les médias anglo-saxons, la laïcité est devenue un enjeu mondial et passionnel. On raconte n'importe quoi à son sujet. On lui fait dire aussi n'importe quoi. Il y a ceux qui voudraient la « toiletter », l'adapter à l'Islam, l'accommoder, l'ouvrir ou tout céder. Et ceux qui, au contraire, voudraient interdire le voile à la plage ou à l'université.

« Ni capitulation, ni persécution », disait Ferdinand Buisson, un des pères de l'école laïque. C'est la ligne de ce livre.

Il répond aux faux-procès, dévoile la guerre culturelle menée par les partisans du modèle américain, retrace l'histoire de la loi de 1905 et de l'école laïque jusqu'à nos jours, éclaire les lignes de fractures, et propose un manifeste pour une politique réellement laïque, fidèle à l'esprit de la séparation.

Lucide, limpide et indispensable, cet ouvrage défend une vision combative et équilibrée du modèle français de laïcité, qui n'est pas un glaive, mais un bouclier.

Extrait de l'introduction

Le totalitarisme qui menace le siècle se réclame de Dieu, à tout bout de champ. Sous le drapeau vert-brun de l'islamisme, il tempête, viole, a recours à l'esclavagisme, décapite et tue aveuglément. Pas une semaine ne passe sans vous apprendre un attentat-suicide, un enlèvement d'écolières, un massacre à la kalachnikov ou un attentat à la bombe. En Europe, en Irak, au Nigeria, au Pakistan, au Bangladesh, en Afghanistan, en Libye, en Égypte... Et bien sûr en Syrie, écartelée entre un tyran et un État terroriste. Sa monstruosité théocratique nous rappelle l'ardente nécessité de séparer le temporel du sacré. Pourtant, le mélange intégriste continue d'être à la mode. La colère entraîne à la passion. Le fanatisme excite la religiosité.

Ce livre est édité chez Grasset (octobre 2016)

Source : Editions Grasset

Nous vous invitons à écouter l'interview de Caroline Fourest
<https://www.youtube.com/watch?v=fv9z1pjGUyc>



Nos activités de novembre

Jeudi 09 novembre à 20h00

Ciné-débat "Le cinéma des Résistances" : "Dear White People" de Justin Simien

Vendredi 17 novembre à 20h.

Notre 15^{ème} soirée jazz

Une soirée exceptionnelle avec une panoplie de musiciens et chanteurs que nous avons accueillis durant 15 années. A retrouver ou à découvrir.

Entrée : 10 € - Réservation fortement souhaitée.

Lundi 20 novembre à 12h30

Les Lundis du Préau

Du 22 au 28 novembre

Exposition "*La com' politique d'autrefois : essai de décodage des messages*" réalisée par "présence et action culturelle"(PAC).

Accessible au public et aux écoles de 9 à 12h et de 13 à 16h30; le week end sur demande.

Vendredi 24 novembre à 19h30

Conférence "Les combats socialistes dans l'imagerie populaire (1885-1940) " Présentée par Eric Van den Abeele.

La Commune de Morlanwelz, la Province du Hainaut, la Région Wallonne, la Communauté Française, le CAL-Picardie Laïque, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient partiellement pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale. La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Lundi 16 octobre à 14h15.
« Les Lundis du Préau » présente
"Témoin du rexisme" par Marcel Sevrain
suivi d'une projection sur l'avènement du populisme
(Campagne du CAL)

Comme de coutume lors des « Lundis du Préau », nous associons repas convivial et conférence, animation, ou projection.

Les membres et sympathisants qui participent, une fois par mois, à cette activité apprécient cette formule depuis plusieurs années.

Participation : 4 € comprenant le goûter et le café.

La conférence de ce 16 octobre sera précédée, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

MENU

Toast aux champignons

Penne Jambon-Fromage

Dessert - café

15 €

Il est indispensable de **réserver le repas au plus tard pour le mercredi 11 octobre** au 064/442326.

Le **paiement anticipatif** auprès de Sophie ou sur le compte n° BE76 0682 1971 1895 fait office de réservation.

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)